



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 27 novembre 2024

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
53	58

Date de convocation

21 novembre 2024

**Déchets – Déchèterie de St-Donat-sur-l'Herbasse –
Acquisition de parcelle**

**N° de la délibération
2024-681**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 27 novembre 2024 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Xavier AUBERT, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Sylvain BOSC, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Michel BRUNET, Mme Lyliane BURGUNDER, MM. Pascal CLAUDEL, Christian COLOMBET, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, MM. Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, Christelle MARION, MM. Gilbert LA RUSSA, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL.

Excusés : M. Guy CHOMEL (pouvoir à M. Xavier ANGELI), Mme Elisabeth JUNIQUE (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à Mme Laëtitia BOURJAT), Mme Agnès OREVE (représenté par son suppléant M. Sylvain BOSC), M. Jacques POCHON (représenté par son suppléant M. Christian COLOMBET), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Jean-Louis WIART (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), M. Patrick CETTIER, Mme Amandine DEYGAS, Mme Mélanie DONGEY, Mme Muriel FAURE, M. Patrick FOURCHEGU, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, M. Jean-Michel MONTAGNE, Mme Sandrine PEREIRA, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Anne SCHMITT.

Un diagnostic des déchèteries du territoire a été effectué en 2019, il en découlait que les trois sites avaient besoin de travaux pour une remise aux normes.

Vu le projet de territoire d'ARCHE Agglo et en particulier la fiche projet n°5 dédiée au réemploi et aux déchèteries (« Economie Circulaire : Innovation territoriale et réhabilitation des déchèteries »).

Vu la délibération n° 2023-431 du 5 juillet approuvant la construction d'une nouvelle déchèterie à St-Donat-sur-l'Herbasse ;

Considérant les études géotechniques et le travail menés entre les services et le maître d'œuvre, il est nécessaire de construire un bassin de 387 m³ pour reverser les eaux pluviales ;

Considérant que ce bassin ne peut pas être intégré sur la parcelle de la déchèterie, il est proposé d'acquérir la parcelle située entre la déchèterie et le canal des usines appartenant à la SCI les Pères (Groupe CHEVAL) d'une surface de 2670 m² au prix de 10 €/m² soit un coût d'acquisition de 26 700 €

Le propriétaire, SCI les Pères (groupe CHEVAL), a donné son accord pour la vente de la parcelle au prix de 10€/m². La surface totale est de 2670 m². Cela représente un coût d'acquisition de 26 700€.

Considérant l'avis du bureau du 7 novembre 2024 ;

Après en avoir délibéré à :

- 58 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** l'acquisition de la parcelle ZP 37 à St-Donat-sur-l'Herbasse au prix de 10 € le m² ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'acte ainsi que tout document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 27 novembre 2024.

Signé électroniquement par : Frédéric

SAUSSET

Date de signature : 02/12/2024,

Qualité : Le président ArcheAgglo